



# FÉDÉRATION C.F.T.C.

## Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 14 octobre 2021

### **Compte rendu de la réunion COG/CAN du 13 octobre 2021**

La troisième réunion sur la future COG/CAN s'est tenue le 13 octobre à la CAN. La délégation CFTC était composée de E. GROH et R. MARGHERITA.

Pour la première fois, la Direction du budget concernant la retraite a participé à la réunion en plus des représentants habituels.

Rappel des calendriers des prochaines réunions :

27/10 )  
10/11 ) = à 10h à la CAN  
24/11 )

Le Président de la CAN informe la commission que :

- Il souhaite signer la COG le plus rapidement possible, il rappelle l'orientation : 31 décembre 2021.
- La signature de la COG est un élément stabilisateur pour l'organisme et une assurance pour le personnel.
- Celle-ci pourra permettre à l'offre de soin d'évoluer.
- La COG sera aussi la feuille de route pour les services de la CAN.
- Le préambule reprendra la garantie des droits aux affiliés et aux personnels.
- Le projet de texte qui a été envoyé aux Fédérations pourrait être l'article 1 de la nouvelle COG (document joint en annexe).
- L'article 2 : boucler le schéma cible pour fin 2022. Ces travaux se tiendront avec des représentants de la CNAM. M. GALLET s'est engagé à ce que les services du Régime général soient informés.
- L'article 3 : celui-ci est prévu pour la fin de la COG et devra répondre à l'ensemble des interrogations concernant l'article 6 et les points portés par l'ensemble des Fédérations.

La CFTC a rappelé ses orientations, elle prend acte du document qui reflète largement les points débattus lors de la dernière réunion.

Maintenant il reste à finaliser l'ensemble des sujets. Elle a aussi rappelé que dans le préambule il faudra garantir les acquis pour les affiliés.

Il est demandé à chaque région de nous faire part rapidement de ses remarques sur le texte car celui-ci est amendable. La CFTC fera parvenir très rapidement ses remarques au Président.

Le Directeur de la CAN rappelle le processus pour la mise en place de la prochaine COG :

- Orientations des Ministères.
- Etablissement d'un projet par la CAN après concertation des Carmis.
- Présentation et débat avec les Fédérations.
- Consultation des Instances CSE et CA.

Il rappelle que cette COG sera complétée avec les discussions actuellement en cours.

La délégation CFTC